Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SwissLife Asset Managers

Swiss Life Funds (F) Multi Asset Growth (le « Fonds »)

Part F - ISIN : FR0013351533

OPCVM de droit français

Le Fonds est géré par Swiss Life Asset Managers France, une société du Groupe Swiss Life (la « **Société de gestion** »).

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à réaliser, par une gestion active, sur une période de 5 ans, un rendement, après déduction des frais de gestion, supérieur à celui de son indice de référence : 20% MSCI Euro Net Total Return + 50% MSCI World Net Total Return Hedged EUR + 30% Bloomberg Global Aggregate Hedged EUR.

Politique d'investissement et caractéristiques essentielles du Fonds

Ce Fonds est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison.

Le Fonds doit être investi, pour le moins à 90% (ce pourcentage est évalué en termes de capitalisation et est exprimé en pourcentage des actifs du Fonds, moins les titres de créances et de dette émis par les Etats ainsi que le cash/ liquidités à vue) dans des fonds ayant le label ISR français ou respectant les critères quantitatifs issus de de ce label, à savoir une réduction de 20% de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations extra-financières ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées, ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net du Fonds. Les fonds labellisés disposant du label ISR français dans lesquels sera investi le Fonds peuvent être gérés par des sociétés de gestion du groupe Swiss Life ou par des sociétés de gestion tierces, qui ont des approches ISR différentes. La combinaison des fonds sous-jacents au sein du portefeuille du Fonds peut donc générer un résultat d'ensemble hétérogène en termes d'approches ISR. En tout état de cause, la société de gestion privilégiera la sélection d'OPC ayant une démarche ISR cohérente avec sa propre philosophie.

Le Fonds est exposé aux actions internationales (50% minimum) et aux obligations internationales (30% minimum), essentiellement par le biais d'OPCVM. A titre de diversification, l'exposition du portefeuille aux classes d'actifs traditionnelles actions et obligations peut être complétée par des expositions offrant un accès à des stratégies alternatives, intervenant sur des classes d'actifs non traditionnelles, dans la limite de 10% de l'actif du Fonds.

Le gérant du Fonds sélectionne les OPC permettant d'atteindre cette allocation (cas d'un OPC géré passivement) et, le cas échéant, de surperformer les indices de référence propres au segment de l'allocation (cas d'un OPC géré activement). Les principaux critères de sélection des OPC sont la rigueur du processus d'investissement, la performance relative de l'OPC, l'écart de suivi de l'OPC (tracking error), et le taux de frais de gestion.

Le portefeuille ainsi construit présente des sur- ou sous-pondérations par rapport à son indice de référence qui seront à l'origine de la performance relative du portefeuille. La sensibilité du portefeuille au risque de taux sera comprise entre 0 et 10. L'utilisation d'instruments dérivés peut générer une exposition cumulée induite par les positions de l'actif et du hors bilan pouvant atteindre 100% de l'actif net ; de fait, l'exposition globale du Fonds peut aller jusqu'à 200% de son actif net.

- Instruments dérivés : autorisés jusqu'à 100% de l'actif. Le gérant peut, de manière discrétionnaire, par le biais de future et swaps, exposer et/ou couvrir le portefeuille aux/contre les risques de taux et actions, ou le couvrir contre le risque de change. Le fonds pourra s'exposer grâce aux dérivés jusqu'à 200% de l'actif net.
- OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger : jusqu'à 100% de son actif net, dans des OPCVM ou ETF (exchange traded fund) français et européens conformes à la Directive 2009/65/CE ; dans la limite de 30% son actif net, dans des FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux quatre critères de l'article L.214-13 du Code Monétaire et Financier.
- Emprunts d'espèces : autorisés jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds.

Autres informations

- Montant minimum de souscription initiale : 1 part
- Modalités de souscription et rachat : les demandes de souscription et de rachats sont reçues jusqu'à 11h sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative de la part est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext) et du 24 décembre.
  Le fonds dispose d'un mécanisme de plafonnement des rachats dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans son prospectus et son règlement.
- Affectation des sommes distribuables : capitalisation.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendements généralement inférieurs — Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	**5**	6	7

Définition de l'indicateur de risque et de rendement

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Motif pour lequel le Fonds est classé dans cette catégorie de risque

La catégorie de risque du Fonds s'explique par l'exposition du Fonds au marché des actions et des obligations internationales à hauteur de respectivement 50% minimum et 30% minimum de l'actif net, le gérant ayant la latitude d'exposer le portefeuille aux risques actions et taux jusqu'à 200% de l'actif net du Fonds. Le Fonds peut investir dans des actifs libellés dans une autre devise que l'euro, pouvant exposer le portefeuille au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué, l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital.

Risques importants pour ce Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de contrepartie : ce risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis à vis du Fonds.

Risque de liquidité : le risque qu'un ou plusieurs des investissements deviennent difficiles à évaluer ou à vendre au moment et au cours souhaités.

Risques liés à l'impact des techniques telles que produits dérivés : le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du Fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent.

Risque de crédit : les émetteurs de titres de créance peuvent ne pas être en mesure d'effectuer les paiements aux investisseurs, ou la peur liée à ce risque pourrait engendrer la chute de la valeur de leurs titres de créance.

D'autres risques d'investissement sont décrits à la section « Risques » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant
Les pourcentages indiqués des frais d'entrée et frais de sortie sont les maximum pouvant être prélevés sur votre capital avant qu'il ne soit investi et/ou que le produit de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	0,82%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais affichés sont les frais maximum applicables. Des frais inférieurs peuvent vous être appliqués dans certaines conditions. Votre conseiller peut vous fournir de plus amples informations à cet égard.

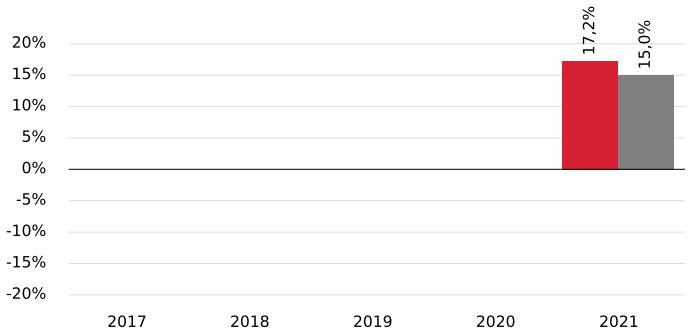
Le montant des frais courants est basé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas ce qui suit :

- les éventuelles commissions de performance; et
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet à l'adresse http://funds.swisslife-am.com/fr.

Performances passées



La part F

20% MSCI Euro Net Total Return + 50% MSCI World Net Total Return Hedged EUR + 30% Bloomberg Global Aggregate Hedged EUR

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais imputables au Fonds.
- Le Fonds a été créé le 28 janvier 2000.
- La part a été créée le 18 juillet 2018.
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

A* : A compter du 30 juin 2022, l'indicateur de référence du fonds a été modifié. A cette date, l'indicateur de référence composite constitué de 70% DJ EuroStoxx 50 Net Return et de 30% JPMorgan Government Bond Index Broad Hedged EUR TR est remplacé par l'indicateur composite constitué de 20% MSCI Euro Net Total Return + 50% MSCI World Net Total Return Hedged EUR + 30% Bloomberg Global Aggregate Hedged EUR.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** SWISSLIFE BANQUE PRIVEE.
- **Documents :** de plus amples informations sur le Fonds (prospectus, rapports annuels et semestriels, informations sur une autre catégorie de part) sont adressées dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Swiss Life Asset Managers France, 153 rue Saint Honoré – 75001 Paris. La valeur liquidative du Fonds est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Pour plus d'informations sur les modalités d'établissement de la valeur liquidative, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.
- **Fiscalité :** votre régime fiscal, qui peut dépendre de votre citoyenneté, de votre pays de résidence ou de votre nationalité, peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, veuillez contacter votre conseiller financier avant d'investir. Il est rappelé que la législation fiscale du pays de domicile du Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller habituel. Le présent Fonds n'est pas ouvert aux « US Person » (la définition des « US Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion http://funds.swisslife-am.com/fr).
- **Responsabilité :** la responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou non cohérente avec les parties correspondantes du prospectus.
- **Politique de rémunération :** les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse http://funds.swisslife-am.com/fr et comprennent notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages ; et des personnes chargées de l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages au personnel. Un exemplaire papier concernant la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande écrite auprès de la Société de gestion.